

COMITE DE PILOTAGE TRIVAUX GARENNE 3F

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24/01/2018

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier TG3F s'est tenue le mercredi 24 janvier 2018 de 19 h à 21h.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

CCAS

- Présentation générale
- Présentation du nouveau dispositif de veille sociale

Manifestations

- Présentation des 2 actions : Range ta chambre et Mon Quartier c'est du propre
- Organisation du Range ta chambre
- Piste pour associer les écoles (Parents et enfants)

Echanges autour d'une galette et d'un verre de l'amitié

Les points à l'ordre du jour sont établis à l'attention tant des membres du Copil que des représentants des parents d'élèves invités.

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**

- Elus
 - délégués de quartier présents : Rachel ADIL, Bernard BOUZON
 - invités Christine QUILLERY, Patrice RONCARI

- Service Démocratie locale : Mme Nathalie Louise-Julie

- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

- Présents : Anabelle GOURDET, El Miloud ZERIOUH, Jacqueline LEMBLIN, Yannick GEFFROY, Joël DUCLOS, Françoise DUCOS, Max BELLON, Mireille CAILLON, Cécile CHARLAINE, Anne-Marie MANGIN, Mustapha CHAKIR
- Excusés : Younes MAKHLOUF, Wilfrid GODARD, Michel GUILLEMAUD

- **Membres invités :** Les représentants des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires de Gaulle et Galliera

- Présentes : Naïlat BEN AHMED, Dounia JAMANI

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

En introduction,

Lors du dernier Comité de pilotage, il avait été décidé d'inviter les Représentants des Parents d'élèves des 4 écoles du quartier pour présenter l'opération « Range ta chambre » et associer les écoles afin de créer une synergie.

Un mail leur a été envoyé afin de les convier à ce COPIL.

La réunion commence par la présentation des participants puis un rappel du rôle du Comité de pilotage et des Conseils de quartier.

A noter qu'un membre du COPIL est également représentante des parents d'élèves.

CCAS- Nouveau dispositif de veille sociale

Madame Quillery, Première adjointe et vice-Présidente du CCAS présente le nouveau dispositif de veille sociale mis en place devant les membres du Comité de pilotage et les représentantes des Parents d'élèves.

- **CCAS – Présentation générale**
- **Veille sociale :**
 - un nouveau dispositif mis en place
 - le rôle d'un référent de quartier

Suite à cette présentation, un échange a permis de préciser ou repréciser certains points.

- Le CCAS a créé ce nouveau dispositif ; un agent va le coordonner et s'y consacrera à plein temps. Le référent de quartier aura cet agent comme interlocuteur privilégié.

- Ce nouveau dispositif ne se substitue pas aux autres dispositifs existants pour les aînés, au contraire.

Il est rappelé que les clubs Améthyste, la livraison des repas à domicile, le ballotin de chocolats, etc. Toutes ces actions permettent avant tout de rompre l'isolement ou de rester en contact et veiller sur nos aînés.

Le nouveau dispositif de veille sociale vise à identifier d'autres aînés mais pas seulement, inconnus à ce jour du CCAS. Parmi ces personnes, certaines sont peut-être en souffrance, en

situation d'isolement mais elles ne connaissent pas ou n'osent pas faire appel aux services et aides mises en place tant par le CCAS que par d'autres organismes et associations.

Le référent, habitant dans le quartier, grâce à ses discussions avec les commerçants, avec les voisins, avec les gardiens, aura connaissance de situations et créera le lien. Pour mieux appréhender des cas possibles, un exemple est donné.

Madame X a l'habitude d'aller chercher son pain, chaque matin, à la boulangerie. Depuis une semaine, la vendeuse ne l'a pas vue. Or Madame X ne part jamais en vacances; elle a très peu de visites de sa famille, ses enfants habitent loin. Le référent est informé de cette situation et, il en informe le CCAS.

Il est noté que les familles ayant des enfants en bas-âge ou scolarisés sont également concernées même si l'école joue un rôle essentiel pour identifier les familles en difficulté.

- Le recensement et la veille sociale active sont deux actions différentes. Les agents chargés du recensement ont une mission ponctuelle. Le référent de quartier s'inscrit dans la durée.

- Un seul référent ne semble pas suffisant dans la mesure où le quartier se compose de la zone pavillonnaire, de la Cité Trivaux Garenne, des 3F.

Selon les résultats obtenus, les remontées du terrain, cette veille sociale active peut évoluer avec plusieurs référents sur notre quartier, voire sur chaque quartier.

Il est d'ailleurs précisé que chaque référent sera identifié, formé, préparé pour accomplir cette mission bénévole.

- Pour faire connaître ce nouveau dispositif et les Référents de quartier à venir, il est précisé qu'une communication sera réalisée via les différents supports de la ville. Le COPIL suggère également que les associations de locataires ainsi que les gardiens puissent servir de relais.

Tout comme lors de ce COPIL ont été invités les représentants des Parents d'élèves des 4 écoles, en tant que relais mais encore partie prenante pour les manifestations organisées par le COPIL ; ces manifestations ayant aussi pour finalité, de renforcer le lien social. Cette transition permet de passer au point suivant.

- **Manifestations : présentation des 2 actions**

Deux événements essentiels sont organisés dans le cadre du Conseil de quartier.

Ces événements sont soit une nouveauté : « Mon quartier, c'est du propre », soit la reconduction d'un événement associé à une nouveauté « Le Petit déjeuner de quartier ». Or, comme ce Petit déjeuner de quartier avait tendance à manquer de dynamisme, il avait été proposé l'année dernière, d'y ajouter une nouvelle action dans la manifestation, le « Range ta chambre ».

Cette année, le Range ta chambre sera à part entière, afin de gagner en importance. Après de longs échanges sur les dates pertinentes, le planning suivant est proposé :
- Le Range ta chambre, le samedi 12 mai 2018.

Il faut d'une part tenir compte de la disponibilité de la Maison de quartier ; Maison de quartier fort sollicitée et réservée ; faire en sorte que ce Range ta chambre se tienne hors période de kermesse scolaire (donc pas en juin), avec une identification de parents supports (donc pas en septembre où il faut gérer la rentrée scolaire).

Le samedi 12 mai correspond certes à un pont, le jeudi étant férié. Monsieur RONCARI rappelle toutefois que les enfants ont école le vendredi. Certains membres du COPIL précisent qu'ils ne seront pas en mesure d'être présents à cette date.

Partant de là, la manifestation « Mon quartier c'est du propre » se tiendra fin mai ou début juin. En effet, l'opération Forêt Propre se tient début avril. Il est rappelé aux membres du Copil qu'ils et elles peuvent y participer.

Une fois posée la date du Range ta chambre, est abordée l'organisation même de la manifestation.

Le « Range ta chambre » – Organisation

Les éléments d'organisation et de communication mis en place pour l'édition 2017 sont rappelés et présentés : affiche, règlement pour tenir un stand, fiche d'inscription, accueil des participants, etc.

Pour cette édition 2018, il est proposé d'associer le complexe scolaire Galliera de Gaulle avec, pour chaque école du quartier, la perspective de trouver une nouvelle source de revenus pour approvisionner la Coopérative scolaire. Cette source de revenus serait la vente de gâteaux, lors du « Range ta chambre ».

La définition des rôles est la suivante :

- Le Copil se charge d'organiser le « Range ta chambre » : de la fiche d'inscription à l'installation des enfants sur la place de leur stand ;
Le Copil se charge des éléments de communication, des moyens matériels (tentes, tables, chaises, etc...)
Le Copil met à disposition des parents d'élèves un stand pour vendre des gâteaux, en exclusivité.
Le Copil offre au public (exposants et visiteurs) des boissons.
- Les Parents d'élèves (via leur représentants et des parents très actifs) confectionnent des gâteaux ; gâteaux qui seront vendus par eux, lors du « Range ta chambre ».
L'argent de ces ventes de gâteaux sera reversé à la coopérative scolaire.

Plusieurs questions sont soulevées :

- Faut-il un stand unique puis répartir le fruit des ventes entre les 4 écoles à parts égales ?

Les représentantes des parents d'élèves précisent qu'il est parfois difficile de mobiliser les parents ; pour créer une émulation entre les écoles, chacune aura son stand, ses gâteaux à vendre et donc son argent récolté au profit de la coopérative de son école.

- Sur les stands des parents d'élèves, peut-il y avoir des boissons de vendus ? Il est précisé que c'est le COPIL qui fournit les boissons.

- Les parents d'élèves peuvent-ils tenir un stand et vendre des jouets, livres, etc au profit de la coopérative scolaire ?

Il est précisé que seuls les enfants peuvent tenir un stand ; que ce stand est tenu à titre individuel par l'enfant.

En revanche, plus les enfants seront présents, exposants comme acheteurs, plus les parents accompagneront leurs enfants, plus les parents apporteront des gâteaux, plus il y aura de ventes effectuées au profit des écoles.

Les parents doivent donc encourager les enfants à tenir un stand.

D'ailleurs, des feuilles d'inscriptions seront remis aux représentants des parents d'élèves qui doivent jouer un rôle moteur pour encourager les enfants à s'inscrire et venir le matin du « Range ta chambre » avec leurs jouets à vendre ainsi que cette feuille déjà remplie (même s'il est possible de s'inscrire le matin même sur place).

- Les directeurs et directrices d'école sont-ils d'accord ? Ce projet associant les parents d'élèves avec vente de gâteaux lors du Range ta chambre a été évoqué lors d'un conseil d'école maternelle Charles de Gaulle. Et il y a eu un retour favorable des représentants des parents d'élèves, des directeurs et équipe enseignante. Ces derniers – Directeurs, directrices et équipe enseignante – ne souhaitent pas que cela se traduise par un « travail » supplémentaire.

Il est demandé aux représentants lors du COPIL de présenter le « Range ta chambre » lors du prochain Conseil d'école et de transmettre cette information aux écoles non représentées lors de ce COPIL (soit 2 écoles sur 4 alors qu'un mail d'invitation a été envoyé à chaque représentant).

- Pour certains parents, se pose la question du coût des denrées pour confectionner des gâteaux ?

Un membre du COPIL évoque la cuisine disponible au Pavé Blanc, avec possibilité de créer une après-midi « gâteau », avec prise en charge des ingrédients à acheter. Pour gérer au mieux cette approche, mais aussi pour créer des liens intergénérationnels, il est proposé de se rapprocher du Club Améthyste, lequel possède un savoir-faire pour ce type d'opération. Ce point sera étudié.

Les questions étant épuisées, et comme il était question de gâteaux, la séance est levée, se terminant autour d'une galette des rois et le verre de l'amitié.

Lors de ce moment informel, sont évoqués les questions d'aménagement autour de la fontaine rue de la Sygrie, les projets immobiliers du quartier, la sécurité, la présentation du service Jeunesse qui est bien prévu... et autres sujets qui pourront être inscrits ou déjà programmés à l'ordre du jour de prochains Copil.